



Institut interfédéral de Statistique

Programme statistique intégré 2019

Décembre 2018

1. Introduction

L'Accord de coopération du 15 juillet 2014 entre l'État fédéral, la Région flamande, la Région wallonne, la Région de Bruxelles-Capitale, la Communauté flamande, la Communauté française, la Communauté germanophone, la Commission communautaire commune de Bruxelles-Capitale et la Commission communautaire française concernant les modalités de fonctionnement de l'Institut interfédéral de Statistique (ci-après dénommé « IIS »), du Conseil d'administration et des comités scientifiques de l'Institut des Comptes nationaux, précise que l'IIS établit annuellement un programme statistique intégré. Ce programme reprend les accords concernant les statistiques publiques à établir collectivement ou les actions qui doivent permettre d'accroître la qualité des statistiques et de réduire la charge de réponse globale.

Les différents travaux préparatoires à l'élaboration du programme statistique intégré 2019 ont été réalisés au sein d'un groupe de travail spécifique mis en place par le Conseil d'administration de l'IIS et chargé de la programmation des travaux statistiques. Ce groupe de travail est composé de l'Institut bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA), de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS), de la Vlaamse Statistische Autoriteit (VSA), de la Banque nationale de Belgique (BNB), du Bureau fédéral du Plan (BFP) et de la DG Statistique du SPF Economie (STATBEL).

Le Conseil d'administration a validé, lors de sa réunion du 8 mai 2018, la proposition soumise par le groupe de travail sur la programmation des travaux statistiques, quant aux collaborations à retenir dans le programme statistique intégré 2019.

Conformément au règlement d'ordre intérieur du Conseil d'administration de l'IIS, les collaborations entre les partenaires de l'IIS sont réglées par voie de Service Level Agreements (SLA's). Les SLA's relatifs aux collaborations retenues pour le programme statistique intégré 2019 ont été approuvés par le Conseil d'administration de l'IIS, le 27 novembre 2018.

2. Collaborations retenues pour le programme statistique intégré 2019

2.1. Amélioration de la qualité des statistiques TVA (prolongation)

2.1.1. Objectifs

L'objectif est d'améliorer la qualité des statistiques TVA. Il s'agit principalement de l'identification des problèmes existants et des corrections à implémenter.

2.1.2. Principales phases de travail

De janvier à octobre 2017 : examen par le groupe de travail des différents problèmes et formulation d'améliorations.

De novembre 2017 à décembre 2018 (prolongation jusqu'au 30/06/2019) : implémentation de l'harmonisation et des améliorations.

2.1.3. Résultats attendus

Un rapport avec la liste des principaux problèmes, les adaptations souhaitées ainsi que les solutions possibles.

Une note méthodologique qui décrit la procédure actuelle et intègre les changements et les améliorations de la qualité de la base de données.

Une base de données TVA harmonisée et améliorée permettant de produire des statistiques nationales et régionales par branche d'activité.

Institut interfédéral de Statistique (IIS)

2.1.4. Responsabilités des différents partenaires (STATBEL, VSA, IBSA, IWEPS, BFP, BNB)

STATBEL assure la présidence et le secrétariat du groupe de travail.

La VSA, l'IBSA, l'IWEPS, le BFP et la BNB apportent leur contribution aux travaux du groupe de travail et exécutent les tâches qui leur sont confiées.

STATBEL implémente les améliorations identifiées par le groupe de travail.

2.2. Données de mobilité

2.2.1. Objectifs

Une amélioration de la coordination de la collecte et du traitement des données de mobilité.

2.2.2. Principales phases de travail

Janvier - juin 2018 :

- Première analyse de la situation actuelle.
- Inventaire des possibilités d'amélioration par rapport à la situation existante.
- Détermination des priorités pour l'élaboration d'actions d'amélioration concrètes.

Septembre 2018 - mars 2019 :

- Élaboration de propositions d'actions d'amélioration concrètes.
- Rédaction de propositions de SLA's pour des groupes de travail sur un thème spécifique en 2020.
- Élaboration d'une proposition pour les actions d'amélioration à traiter en 2019.

2019 :

- Élaboration des propositions d'actions d'amélioration concrètes convenues pour l'année 2019.

2020 :

- Suivi et coordination des groupes de travail spécialisés.

2.2.3. Résultats attendus

Une note qui étudie les possibilités de mieux coordonner la collecte et le traitement des données de mobilité entre les différents niveaux de pouvoir et domaines politiques. Cela suppose notamment de dresser un inventaire des éventuelles redondances et lacunes dans la collecte de données ; d'évaluer la pertinence des questions qui sont traitées dans les enquêtes existantes et d'identifier les problèmes régionaux spécifiques.

Rédaction des SLA's pour des groupes de travail sur un thème spécifique (relatif à la mobilité), si jugé pertinent, ainsi que le suivi et la coordination de leurs activités.

Formuler des propositions pour la mise en œuvre d'actions d'amélioration.

2.2.4. Responsabilités des différents partenaires (BFP, VSA, IWEPS, IBSA, STATBEL)

Le BFP assure la présidence et le secrétariat du groupe de travail.

Le groupe de travail sera actif à deux niveaux :

- Un groupe restreint, composé des services de statistique et des services de mobilité (en tant qu'utilisateurs principaux) de chaque niveau de pouvoir ainsi que du BFP ;
- Des groupes ad hoc consacrés à une thématique spécifique, par exemple les méthodes alternatives d'enquêtes, le financement de la recherche appliquée, etc...

Institut interfédéral de Statistique (IIS)

En outre, des participants ad hoc ou des observateurs peuvent également être invités au cas par cas et en fonction de la thématique.

Afin d'identifier le potentiel d'amélioration par rapport à la situation actuelle, chaque membre du groupe restreint :

- Dressera un inventaire des statistiques qu'il utilise dans son travail ;
- Fera une estimation des redondances dans la collecte de données telle qu'elle est organisée actuellement ;
- Dressera un inventaire des lacunes dans les sources de données existantes (sur la base de ses propres besoins de données) ;
- Évaluera la pertinence des questions qui sont posées actuellement dans les enquêtes de mobilité (sur la base de ses propres besoins de données) ;
- Identifiera les problèmes régionaux spécifiques.

Chaque membre du groupe restreint contribuera aux activités d'organisation et de coordination du groupe restreint:

- Fixer les priorités et proposer de nouveaux SLA's pour des groupes de travail spécifiques ;
- Coordonner les travaux des groupes de travail spécialisés ;
- Organiser la consultation de stakeholders ou d'experts (opérateurs de transports publics, provinces, communes, ONG).

Chaque membre du groupe de travail restreint participera à l'élaboration de propositions devant contribuer à la mise en œuvre des propositions d'amélioration, comme étudier:

- Les options pour les mécanismes de financement et le burden sharing ;
- Le potentiel de nouvelles technologies et de méthodologies d'enquête (apps, enquêtes Internet, GPS) comme moyen pour limiter la charge pour les personnes interrogées.

2.3. Census - Logements

2.3.1. Objectifs

Une amélioration de la base de données « Logements » du Census.

2.3.2. Principales phases de travail (janvier 2019 - décembre 2019)

Identifier les causes de la différence entre le nombre de logements et le nombre de ménages

Proposer si nécessaire une correction dans l'estimation du nombre de logements

Identifier les modalités, variables et indicateurs à développer.

Définir la manière de construire et calculer ces modalités, variables et indicateurs.

Évaluer le travail de développement de ces modalités, variables et indicateurs.

2.3.3. Résultats attendus

Comprendre pourquoi dans certaines entités géographiques le nombre de logements identifiés comme tels est nettement inférieur au nombre de ménages, et éventuellement, si nécessaire modifier la méthode d'identification des logements.

Institut interfédéral de Statistique (IIS)

Identifier des indicateurs statistiques, modalités de variables et/ou variables pas encore disponibles dans les micro-données ou pas encore publiées qu'il serait bon de développer. Les pistes d'indicateurs renvoient principalement au propriétaire et au type de propriété du logement.

2.3.4. Responsabilités des différents partenaires (IWEPS, VSA, IBSA, STATBEL)

L'IWEPS assure la présidence et le secrétariat du groupe de travail.

Tous les membres du groupe de travail contribuent activement à la réalisation des objectifs.

2.4. Enquête nationale - Gender-Based Violence

2.4.1. Objectif

Définir les engagements de toutes les parties concernées par l'élaboration d'un scénario organisationnel et financier entre institutions des différents niveaux de pouvoir, permettant la mise en œuvre de cette enquête européenne pour la Belgique en 2020.

2.4.2. Principales phases de travail (janvier 2019 – décembre 2019)

Échanges autour des conditions de l'enquête européenne.

Évaluation des coûts et de la charge de travail.

Démarches au sein des différents niveaux de pouvoir pour dresser les pistes de financement.

Identification des scénarios de financement possibles.

Planification de l'enquête.

Travaux assurant pour chaque niveau de pouvoir la sécurisation des financements obtenus.

2.4.3. Résultats attendus

Un modèle de financement permettant la mise en œuvre de l'enquête.

Une planification de projet spécifiant l'implication de toutes les parties prenantes, que ce soit en terme de mise à disposition de personnel, d'expertise ou de moyens financiers.

Un accord formel engageant les différents niveaux de pouvoir permettant de garantir la réalisation de cette enquête en 2020.

2.4.4. Responsabilités des différents partenaires (IWEPS, VSA, IBSA, STATBEL)

L'IWEPS assure la présidence et le secrétariat du groupe de travail.

Tous les membres du groupe de travail contribuent activement à la réalisation des objectifs.

2.5. Etude de faisabilité sur la fourniture de statistiques publiques annuelles sur le transport ferroviaire de voyageurs et de marchandises

2.5.1 Objectifs

Définir les engagements de toutes les parties concernées par la fourniture de statistiques publiques sur le transport

2.5.2. Principales phases de travail (janvier 2019 – décembre 2019)

Phase 1

VSA, IWEPS, IBSA et BFP dressent une liste de statistiques sur le transport ferroviaire qu'ils souhaitent rendre publiques. (Les statistiques de base sont énumérées dans les annexes du règlement (CE) n° 91/2003 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2002 relatif aux statistiques des transports par chemin de fer. Complétées par tonnes.kilomètres brutes, tonnes.kilomètres, trains.kilomètres et voyageurs.kilomètres, à chaque fois avec répartition par national/international et diesel/électricité.

Dans la mesure du possible, VSA IWEPS, IBSA et BFP demandent des chiffres régionaux.

Phase 2

STATBEL, VSA IWEPS, IBSA et FPB discutent de la faisabilité d'établir les statistiques ferroviaires listées lors de la phase 1. En fonction de la faisabilité, on discutera sur la manière dont les statistiques de la phase 1 peuvent être rendues publiques et mises à jour annuellement (à l'exception de quelques statistiques quinquennales).

2.5.3. Résultats attendus

Un rapport sur la faisabilité d'établir des statistiques publiques sur le transport ferroviaire de voyageurs et de marchandises et sur la manière dont elles peuvent être actualisées.

2.5.4. Responsabilités des différents partenaires (VSA, IWEPS, IBSA, BFP, STATBEL)

VSA assure la présidence et le secrétariat du groupe de travail.

Tous les membres du groupe de travail contribuent activement à aux phases 1 et 2.

2.6. Données de l'enseignement : suivi des points d'actions

2.6.1 Objectifs

Définir les engagements de toutes les parties concernées par les données de l'enseignement : suivi des points d'actions.

2.6.2. Principales phases de travail

Janvier 2019 – Septembre 2020

Mettre en œuvre les points d'action décrits ci-dessous et définis dans le précédent rapport relatif aux recommandations en vue de l'amélioration de la qualité des données de l'enseignement:

- STATBEL étudiera comment les données des enquêtes par sondage, du recensement de 1991 et des certificats de naissance peuvent être utilisées pour améliorer la qualité des données de l'enseignement. IWEPS, IBSA et VSA analyseront les résultats de cette étude.
- Des contacts seront pris avec d'autres pays pour dresser la liste des bonnes pratiques pour le traitement des données de l'enseignement. Les contacts seront pris selon la répartition suivante:
 - IWEPS avec la Norvège;
 - IBSA avec le Grand-Duché du Luxembourg ;
 - VSA avec les Pays-Bas.
- Des contacts peuvent également être pris avec d'autres pays.
- Des contacts seront pris avec les institutions publiques travaillant avec ou pour les migrants ou des personnes d'origine étrangère afin de vérifier s'ils disposent de données sur leur niveau d'instruction.

Institut interfédéral de Statistique (IIS)

- A la BCSS, un projet existe dont le but est de tenter de répartir le niveau d'instruction sur base des informations professionnelles. IBSA s'informerait régulièrement sur l'état d'avancement de ce projet.
- Pour partie, le niveau d'instruction des fonctionnaires peut être rapporté au grade de la fonction qu'ils occupent. La possibilité d'utiliser ces données pour compléter des manquements à la base de données du niveau d'instruction sera évaluée. VSA, IWEPS et IBSA feront un état des lieux de ce qui existe.
- STATBEL étudiera des bases de données de l'enseignement qui n'étaient pas disponibles ou qui n'ont pas été exploitées lors du recensement de 2011 et effectuera une étude pour l'amélioration de la qualité. IWEPS, IBSA et VSA analyseront les résultats de cette étude.

Octobre 2020 – Décembre 2020

Etude du résultat des actions et rédaction du rapport final.

2.6.3. Résultats attendus

Mise en œuvre effective des actions décrites à l'article 2 du présent SLA. Cela concerne une sélection de points d'action décrits dans le rapport des recommandations en vue de l'amélioration de la qualité des données de l'enseignement du précédent groupe de travail IIS sur les données de l'enseignement.

Rapport décrivant dans quelle mesure les actions ont amélioré la qualité des données de l'enseignement.

2.6.4. Responsabilités des différents partenaires (STATBEL, VSA, IWEPS, IBSA)

STATBEL assure la présidence et le secrétariat du groupe de travail.

Tous les membres du groupe de travail contribuent activement aux différentes actions.

2.7. Olympiades européennes de Statistique

2.7.1 Objectifs

Définir les engagements de toutes les parties concernées par l'organisation des Olympiades européennes de Statistique.

2.7.2. Principales phases de travail

Janvier 2019 – mars 2019 : phase belge.

Avril 2019 – juin 2019 : phase européenne.

2.7.3. Résultats attendus

Communication des Olympiades européennes de Statistique.

Organisation de la compétition belge.

Remise des prix après la phase belge.

2.7.4. Responsabilités des différents partenaires (STATBEL, VSA, IWEPS)

STATBEL assure la présidence et le secrétariat du groupe de travail.

Tous les membres du groupe de travail contribuent activement à les Olympiades européennes de Statistique.

3. Suivi de la réalisation des programmes statistiques intégrés

Le groupe de travail de l'IIS chargé de la programmation des travaux statistiques assure le suivi de l'état d'avancement des travaux des différents groupes de travail ad hoc, mis en place pour la réalisation des programmes statistiques intégrés. Il se chargera également de proposer des solutions alternatives au CA de l'IIS pour les points qui ne peuvent pas être résolus au niveau des groupes de travail ad hoc.

Conformément à l'Accord de coopération du 15 juillet 2014, l'IIS informera régulièrement le Conseil supérieur de Statistique de l'exécution des programmes statistiques intégrés.

Par ailleurs, certaines collaborations proposées pour le programme statistique intégré 2019 mais qui n'étaient pas suffisamment abouties, seront approfondies au sein de groupes de travail spécifiques, en vue d'une prise en considération pour le programme statistique intégré 2020 ou pour un programme ultérieur.

* *

*